



UNE AIRE DE JEUX ET UN PARCOURS SANTÉ AUX BORDS DU VERDON

29 mars 2018



Document de travail



Déroulé de la présentation...

1. Contexte d'intervention

2. Le secteur d'étude

3. Le schéma d'organisation proposition de l'AUPA



Rappel de la commande

La commune souhaite installer une aire de jeux et un parcours fitness le long du Verdon à proximité immédiate d'installations déjà existantes.

Cette étude a pour but d'identifier les éléments de connaissance pour une meilleure implantation possible des structures.

Un plan d'aménagement d'ensemble est également proposé (vision long terme de l'ensemble du secteur).





1. Le contexte d'intervention

2. Le secteur d'étude

3. Le schéma d'organisation proposition de l'AUPA

L'aire de jeux

Les éléments retenus dans le cahier des charges :

- 1 structure de type multi-activités (tour sans toit, accès mur escalade incliné, filet à grimper, échelle d'accès et toboggan)
- 1 jeu ressort 4 places
- 2 jeux ressort 1 place
- 1 jeu balançoire avec 2 sièges dont 1 sécurisé
- Clôture 35 ml
- 1 portillon
- 1 panneau d'information



Le « parcours » fitness

Les éléments retenus dans le cahier des charges :

- 1 vélo
- 1 patineur
- 1 marcheur double
- 1 cavacalde double
- 1 combiné push-pull multiprises
- 1 squat machine double
- 1 barre à triceps
- 1 parachute
- 1 duo adducteur
- 1 panneau d'accueil



Temps 3 : érosion des iscles
et des îles

La suppression des
seuils risque d'impacter
la partie basse de l'aire
de jeux





1. Le contexte d'intervention

2. Le secteur d'étude

3. Le schéma d'organisation proposition de l'AUPA



Secteur d'étude :

2 parkings (à l'ouest et à l'est), le camping, un terrain de cross, un Skate parc, des sanitaires, la base des canoës, une aire de jeu, le canal du Tor, les berges du Verdon, le grand mail,

Secteur du Département :

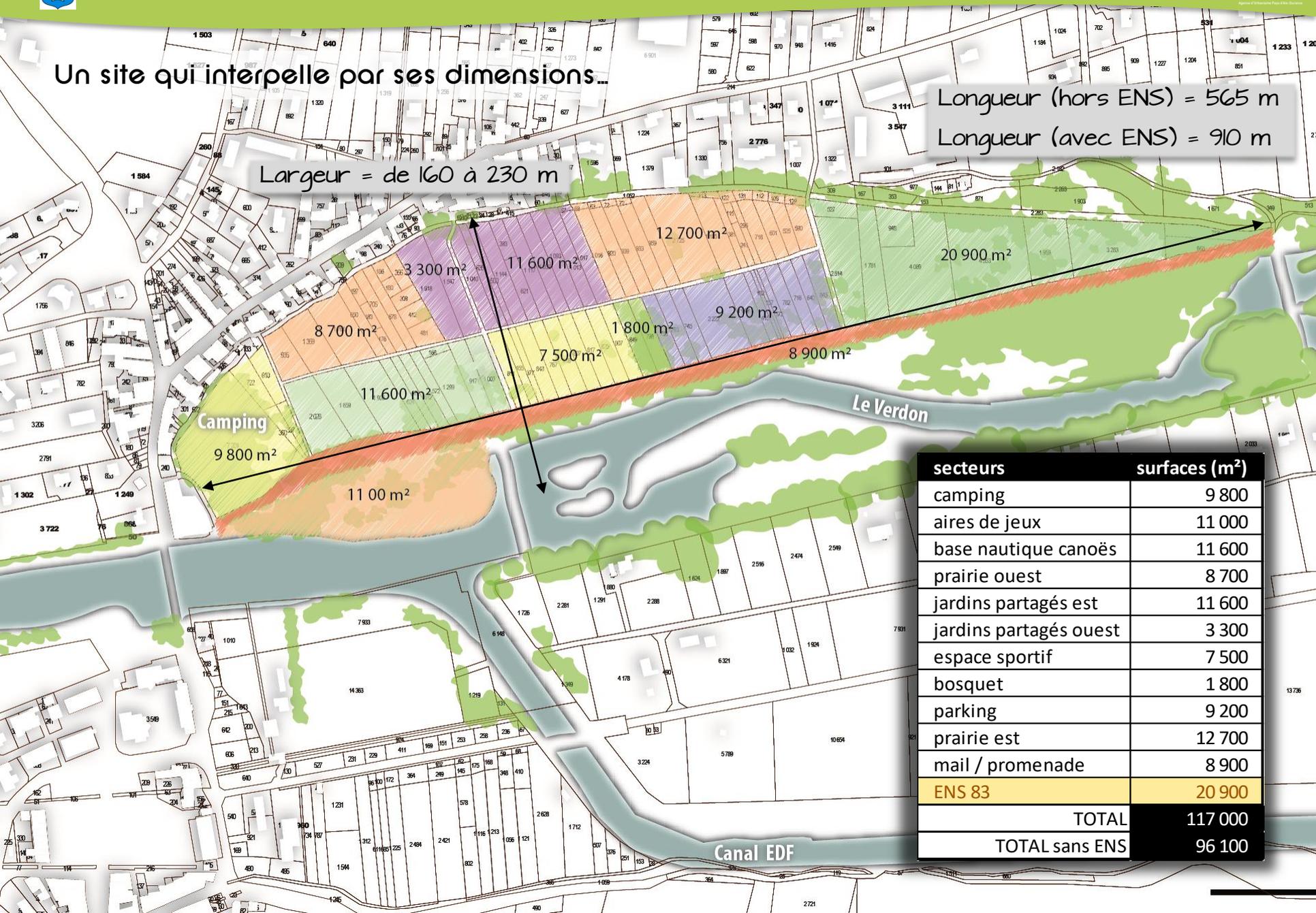
Un terrain de basket, de Beach volley et un boulodrome

Un site qui interpelle par ses dimensions...

Largeur = de 160 à 230 m

Longueur (hors ENS) = 565 m

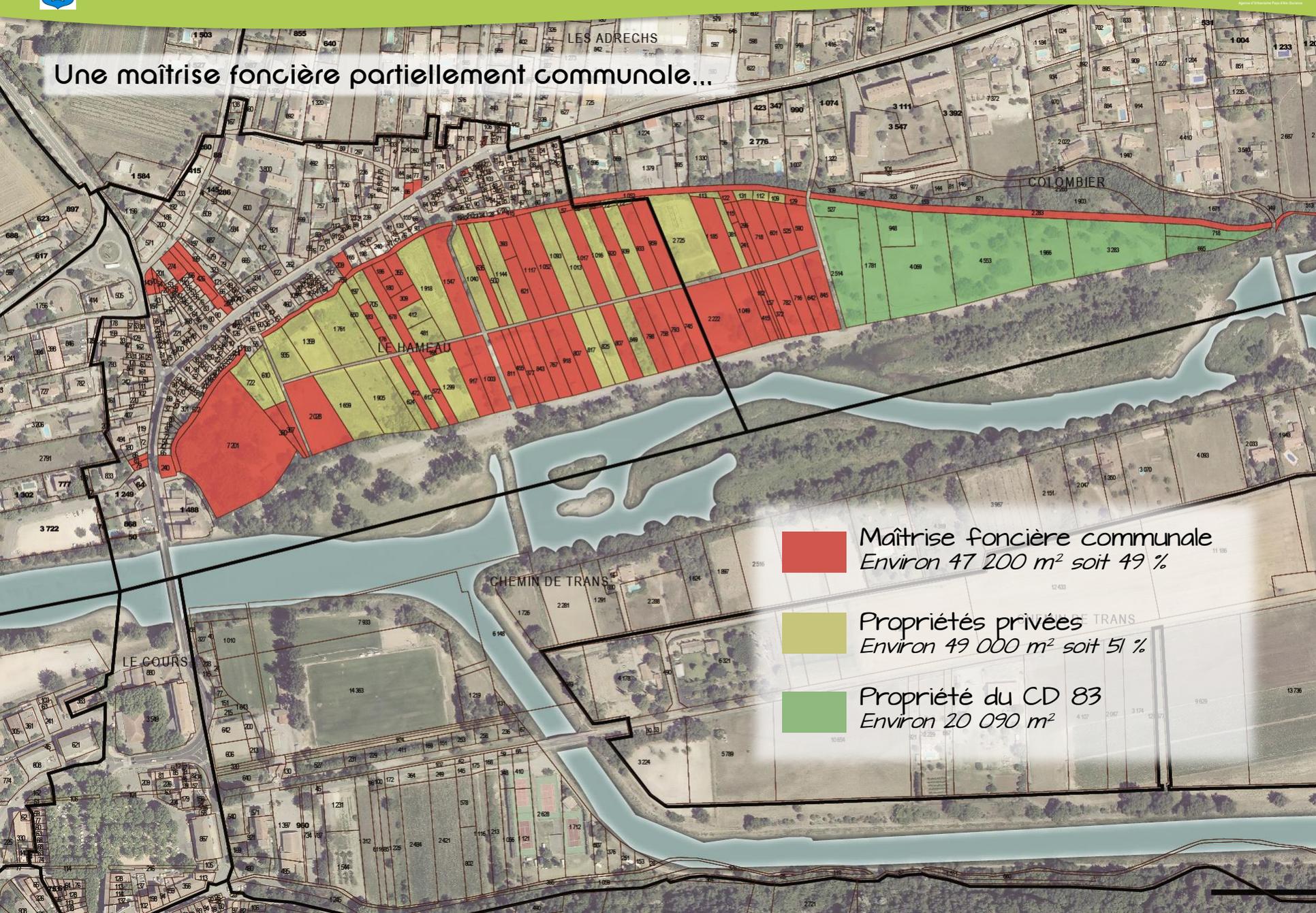
Longueur (avec ENS) = 910 m



secteurs	surfaces (m ²)
camping	9 800
aires de jeux	11 000
base nautique canoës	11 600
prairie ouest	8 700
jardins partagés est	11 600
jardins partagés ouest	3 300
espace sportif	7 500
bosquet	1 800
parking	9 200
prairie est	12 700
mail / promenade	8 900
ENS 83	20 900
TOTAL	117 000
TOTAL sans ENS	96 100



Une maîtrise foncière partiellement communale...



 **Maîtrise foncière communale**
Environ 47 200 m² soit 49 %

 **Propriétés privées**
Environ 49 000 m² soit 51 %

 **Propriété du CD 83**
Environ 20 090 m²

Les contraintes // les faiblesses :

- Le risque inondation : zone d'aléa fort $H > 100$ cm et/ou $V > 0.50$ m/s (PPRI)
- La superficie du site
- L'existant : le site accueille des aménagements parfois vieillissants et déconnectés les uns des autres
- Présence d'espèces invasives (Ailante glanduleux, pyracantha...) ►
- Le foncier qui n'est pas maîtrisé en totalité
- Un seul point d'eau
- Une accessibilité depuis le centre-ville compliquée
- Une place importante dévolue à la voiture, mal organisée...
- Suppression des seuils : risque d'érosion de la partie basse de l'aire de jeux et quid de l'approvisionnement en eau du canal du Tor

Les potentialités // les atouts :

- La superficie du site
- La qualité agronomique du sol (alluvions limono-sableux)
- La trame paysagère qualitative et remarquable (écran paysager)
- Les vestiges de la trame agricole
- La présence de l'eau : le canal du Tor, le Verdon, le point d'eau...
- La présence d'équipements existants et la qualité du site en font un espace agréable et largement pratiqué surtout en période estivale.
- Le camping
- De nombreux accès piétonniers et deux accès véhicule (est et ouest)
- Espace sécurisé des voitures
- La proximité du centre-ville (courte distance)
- Suppression des seuils : possibilité de gagner en profondeur d'eau de baignade par érosion du courant retrouvé



Un site qui interpelle par ses **dimensions imposantes**.

Sur près de 10 Ha, le site accueille plusieurs équipements **disséminés sans réelle organisation et cohérence**.

Une impression de « **flottement** » émane face à l'ampleur des lieux et à l'agencement des éléments qui viennent y prendre place (manque de lien entre les espaces).

Des espaces un peu **confus voire informels** (parking, terrain de cross...) complètement déconnectés les uns des autres.

Le **manque de lisibilité** qui ne permet pas d'appréhender le site et de révéler ses qualités, ses potentialités...

... mais de **fortes potentialités** et un **cadre paysager remarquable**



1. Le contexte d'intervention

2. Le secteur d'étude

3. Le schéma d'organisation proposition de l'AUPA



(Ré)investir la rive droite du Verdon :
vers une esplanade aménagée et partagée

« En faire, avec le
centre du village, un
des cœurs battants
de la vie de Vinon ! »

LES ÉLÉMENTS EXISTANTS À AMÉLIORER :

- ✓ **Conforter et requalifier la promenade le long du Verdon (le mail)**
 - *Lui faire perdre son aspect routier (bitume) : utiliser une sémantique plus douce, piétonne et mieux adaptée à la promenade et aux loisirs*
 - *Un cheminement généreux et confortable mais qui ne permet pas de découvrir le site dans son épaisseur*
 - *Proposer des revêtements compatibles avec les sollicitations dues à la brocante*
- ✓ **Réaménager l'aire de jeux**
 - *Créer deux espaces distincts récréatifs et ludiques sécurisés : un pour les 2/6ans et un pour les 6/12 ans*
 - *Retenir des jeux et un traitement des abords (clôture et sols de sécurité) plus en adéquation avec le caractère paysager du site*
- ✓ **Aménager l'aire de stationnement en parking paysager**
 - Réduire et organiser la place de la voiture sur le site (revoir la jauge)
 - Travailler l'aménagement du parking pour qu'il impacte le site le moins possible
- ✓ **Prendre en compte les aménagements de l'ENS du CD83**
 - Les équipements ainsi que la qualité des lieux entraînent une fréquentation à prendre en compte

LES ÉLÉMENTS PROJETÉS :

- ✓ **Créer des îlots de fraîcheur**
 - *création de jeux d'eau : concevoir un espace robuste et épuré (prévenir les dégradations)*
 - *Plantation de bosquets d'arbres d'ombrage en complément de ceux existants*
- ✓ **Organiser un « pôle fitness »**
 - *Aménagement d'une zone dédiée au sport (fitness) en regroupant les agrès*
- ✓ **Aménager un sentier piétonnier de découverte du site**
 - Connexion des équipements projetés et existants
 - Favoriser la découverte et l'appropriation du site (inciter les visiteurs à parcourir, arpenter le site!)
 - Apporter une épaisseur et une consistance au projet et au site
- ✓ **Compléter les points d'eau potable**
- ✓ **Intégrer les jardins partagés**
 - *Inscription des jardins partagés comme un élément fort du projet*

LES ÉLÉMENTS PROJETÉS (suite) :

- ✓ **Aménager un verger partagé**
 - *Accompagner et compléter la création de jardins par la plantation d'un verger partagé*
- ✓ **Semer des prairies fleuries : un jardin évolutif et mobile!**
 - *Agrémenter les grands espaces de prairie par la création de prairies fleuries*
 - *Cet élément de projet du fait de son caractère annuel peut donner du mouvement au site en déplaçant d'une année sur l'autre les prairies*
- ✓ **Créer un espace de rencontre et de convivialité**
 - *Permettre l'implantation d'une structure légère amovible et éphémère pour accueillir les animations et les temps forts autour des jardins et vergers partagés*
- ✓ **Aménager des espaces de détente**
 - *Dans les grandes étendues de prairies, prévoir la mise en place de structures légères en bois permettant de s'asseoir et de profiter paisiblement du site*
- ✓ **Accompagner les aménagements par un mobilier adapté**
 - *Bancs, chaises, transats, corbeilles de propreté, petites tables...*



L'esquisse d'aménagement



Espace de convivialité
Structure éphémère

Pôle fitness

Bosquet d'ombrage

Espaces détente
Prairies fleuries

Sentier de découverte

Verger partagé

Jardins partagés

Prairie fleurie

Espaces aquatiques
Jeux d'eau

ENS

Camping

Parking paysager

Requalification du grand mail

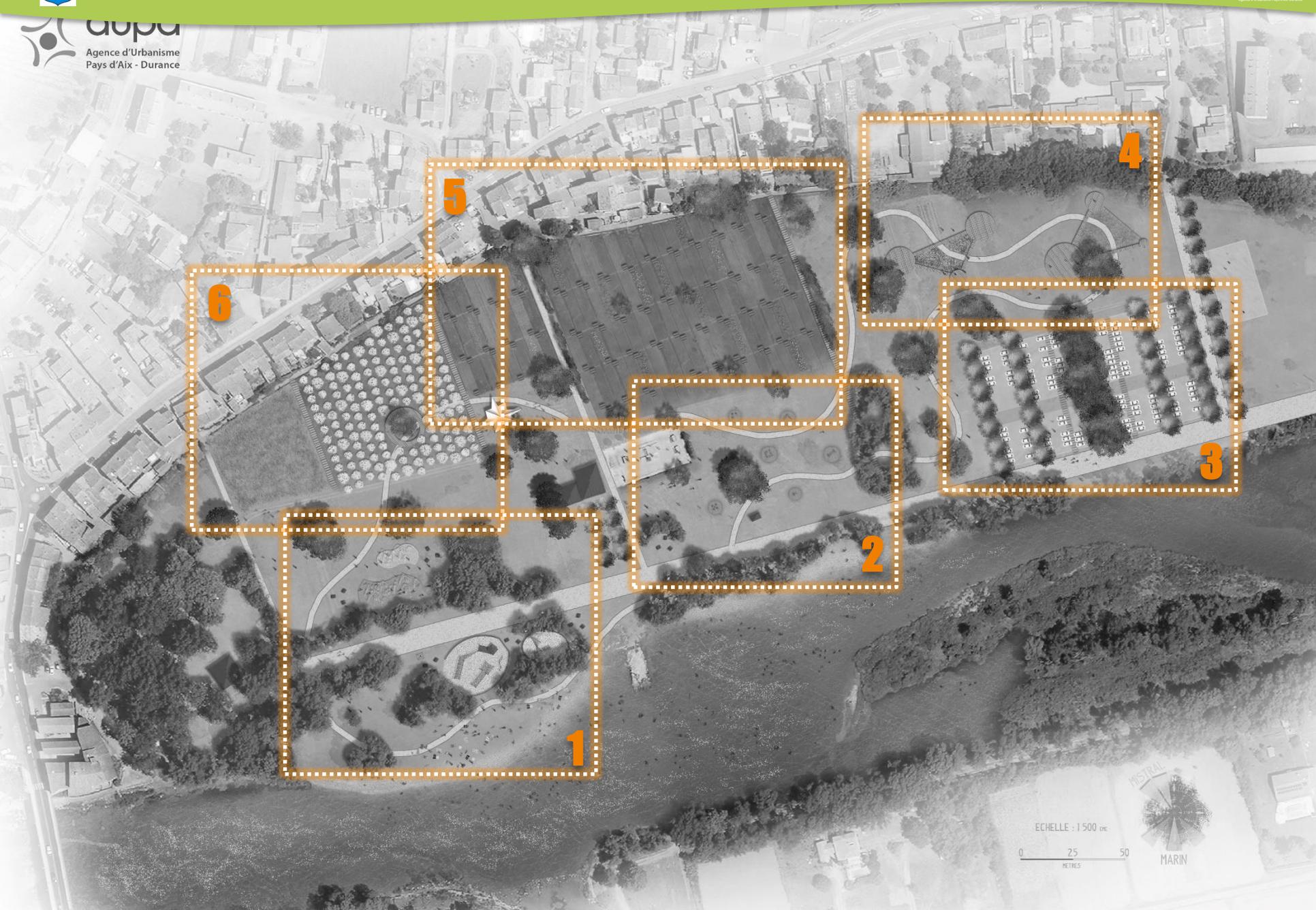
Aires de jeux
2/6 ans et 6/12 ans

ECHELLE : 1 500 cm





1 site, 6 séquences...



ECHELLE : 1 500 DE
0 25 50
METRES



Les aires de jeux



- Localiser à l'emplacement actuel (meilleur espace du site)
- Nécessité de créer 2 aires de jeux distinctes : 2/6 ans et 6/12ans
- Structure bois pour une meilleure intégration dans le site
- Sol souple synthétique remplacé par graviers roulé lavés (2/8 mm, sans fines) **coût 7 666 €** sur le devis proposé
- Bien séparer les revêtements de sol
- Respecter les distances de sécurité (2,50m minimum d'axe à axe) : Cf. données constructeur et validation des plans par fournisseur et poseur !
- Clôture indispensable pour les 2/6ans, facultative pour les 6/12ans (recommandé pour des raison de sécurité et d'hygiène)
- Prévoir des assises et des petites tables (goûter) et un point d'eau

- Quid jeux et accessibilité PMR
- Quid du risque inondation
- 35 ml représente environ 72 m² : faible pour tous les jeux prévus (le devis porte sur 90m² de sol souple)

Les jeux d'eau

- Localiser près des aires de jeux et des réseaux (secs et humides)
- Zone très turbulente : Nécessité de créer 2 aires de jeux séparées (2/6 ans et 6/12ans)
- Animation de l'eau par des jets et des brumisateurs encastrés dans le sol (éléments en saillie possible si démontables)
- Revêtement de sol minéral et uniforme (béton lissé de bonne granulométrie : confort et sécurité)
- Prévoir un local technique près de la zone et visible pour tester l'installation (pompe coffret électrique...)
- Prévoir des assises et des petites tables (goûter) loin des jets
- Choix du système : « à perte » ou fermé avec recyclage de l'eau
- Coût et entretien très variable
- Coût global onéreux : **1 000€/m²**
- Choix du matériel : attention au délais de livraisons et au SAV



➤ Quid de l'investissement et de l'entretien

Installation de 10 agrès

- Localiser au droit de l'actuel terrain de cross
- Grouper les éléments sur un seul pôle afin d'optimiser leur utilisation, de prévenir les dégradations et de permettre aux utilisateurs de pratiquer ensemble
- Socle béton indispensable pour le scellement (permet également de ménager un espace « propre » autour des agrès)
- Attention à la résistance/robustesse générale : résistance au vandalisme et à l'usure (lacération des assises, les poignets...), articulations et fixations des différentes parties...
- Prévoir des assises pour la récupération, poser les affaires...
- Choix du matériel : disponibilité des pièces et réactivité du SAV
- Prévoir un point d'eau



- Coût d'agrs résistants : environ 2 000€ minimum par agrès
- Quid du devis établi et des agrès proposés

Impacter le site à minima



- Localiser au droit de l'aire de stationnement actuelle
- Redimensionner le parking (potentiel de places actuel 368, potentiel projeté 220 places : **dépasse largement les besoins**)
- Privilégier des matériaux naturels et drainants (ne pas imperméabiliser le site)
- Prévoir un accompagnement végétalisé de qualité (attention aux espèces allergènes et invasives)
- Aménager une noue centrale végétalisée et arborée pour réduire l'impact visuel du parking
- Planter des arbres d'ombrages (confort estival)
- Prévoir des corbeilles de propreté

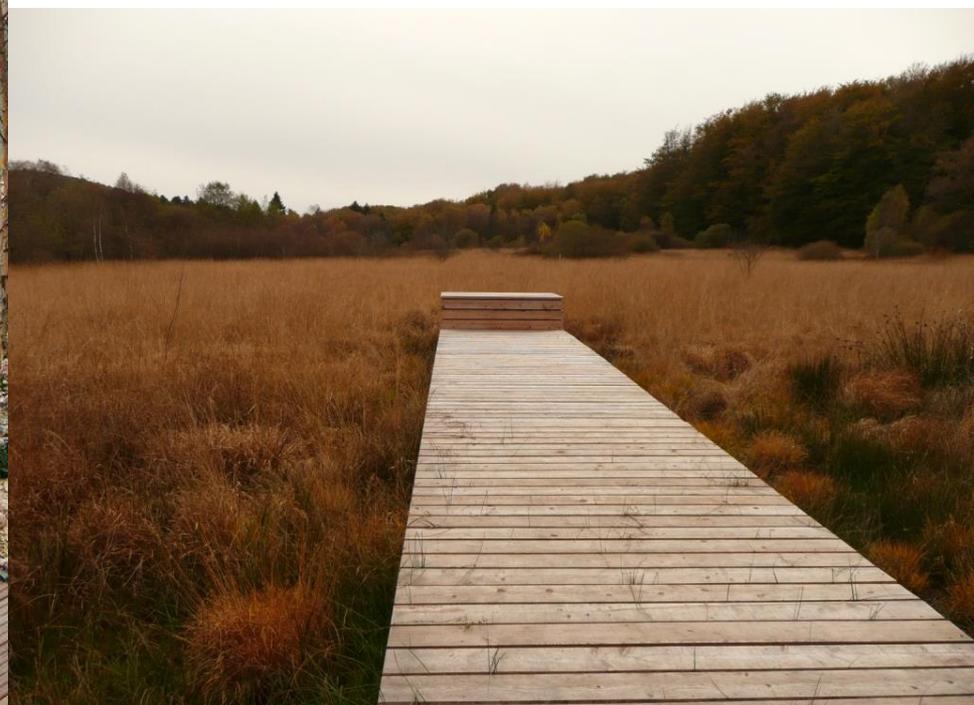


- Quid de la jauge maximale à envisager (brocante, fréquentation estivale...)
- Envisager un report du stationnement vers l'extérieur du site



Se reposer, contempler...

- Structures légères en bois de type platelage et terrasse (potentiellement mobile)
- Privilégier des essences locales (robinier, châtaignier, chênes, pin d'Alep... et des réseaux d'approvisionnement locaux (Var, Alpes, Bouches-du-Rhône...))
- Prévoir des fixations pour mettre des ombrières (toiles tendues amovibles)





Près de 1,5 Ha de jardins partagés !

- En faire un élément central de l'aménagement et de la vie du site
- Support d'animations, de formations et de manifestations (récoltes festives...) : créer du lien social
- Rôle pédagogique (habitants, visiteurs...), éveils des plus jeunes (scolaires...)
- Sensibilisation aux rythmes saisonniers, au tri, au compostage, aux bonnes pratiques...
- Valorisation de la qualité agronomique du sol

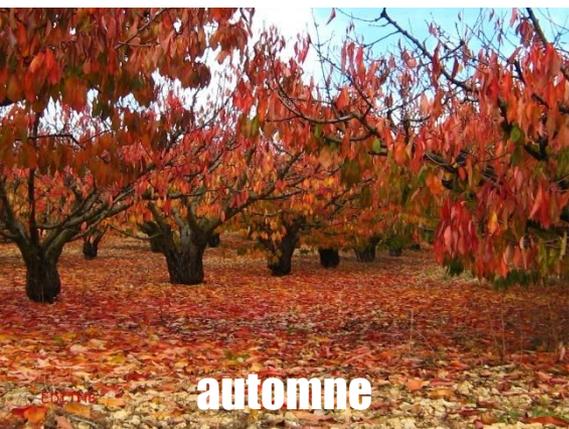
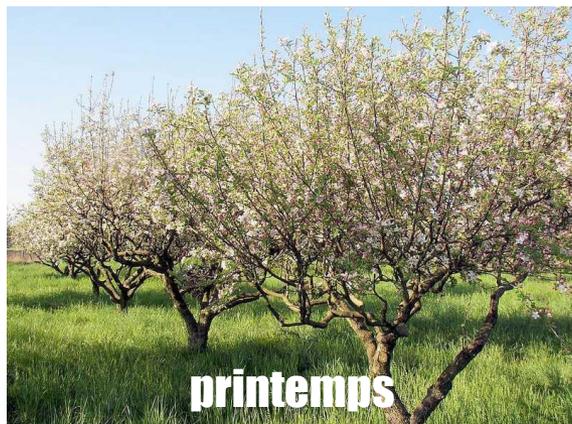


- Quid de la **taille** et du **nombre** des parcelles
- Quelle gestion (associations, commune...)?
- Quel règlement ?
- **Quid risque inondation** : gestion des limites (clôtures ou non...), implantation de cabanes de jardin (remiser les outils, le petit matériel...)



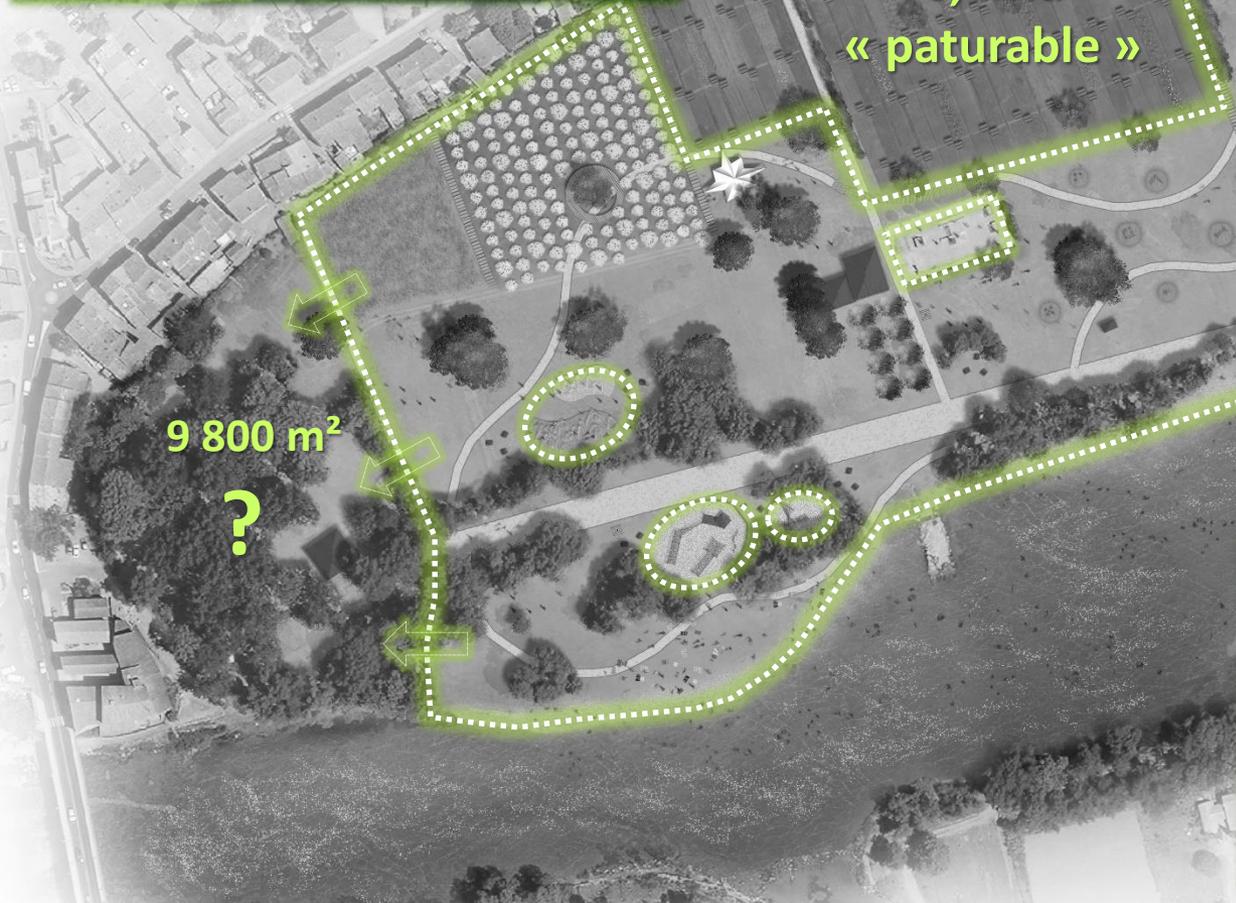
Le verger des 4 saisons

« Planter, entretenir et faire prospérer des fruitiers grâce aux conseils et astuces de chacun, pour en récolter les fruits et les partager... »



- En faire un élément complémentaire des jardins partagés
 - Participe aux d'animations, formations et manifestations (récoltes collectives festives...) : créer du lien social
 - Rôle pédagogique (habitants, visiteurs...), éveils des plus jeunes (scolaires...)
 - Sensibilisation aux rythmes saisonniers, au tri, au compostage, aux bonnes pratiques...
 - Valorisation de la qualité agronomique du sol
 - De nombreux avantages : alimentaire, social, économique, éducatif, environnemental
- La gestion et l'animation pourraient être confiées à une association comme les « [Croqueurs de pommes](#) »,
- *Œuvre à la préservation de variétés régionales anciennes et/ou menacées*

- Gestion différenciée (raisonnée et écologique) et coûts maîtrisés
- Assurer une animation et une attractivité au site (ludique et pédagogique)
- Prévenir les malveillances et les dégradations...



couleurs et mouvements...



- Apport paysager positif sur la perception du cadre de vie (aspect saisonnier contrasté, ondulation avec le vent...)
- Permet une grande diversité et une souplesse d'implantation (possibilité de les déplacer d'une année sur l'autre)
- Rôle important au niveau de la biodiversité (insectes, oiseaux...)
- Particulièrement apprécié par les insectes butineurs (abeilles, papillons...)



- Ménager des ilots de fraîcheurs pour un confort estival
- Créer une alternance entre ombre et lumière // chaleur et fraîcheur
- Apporter du rythme et la verticalité au site



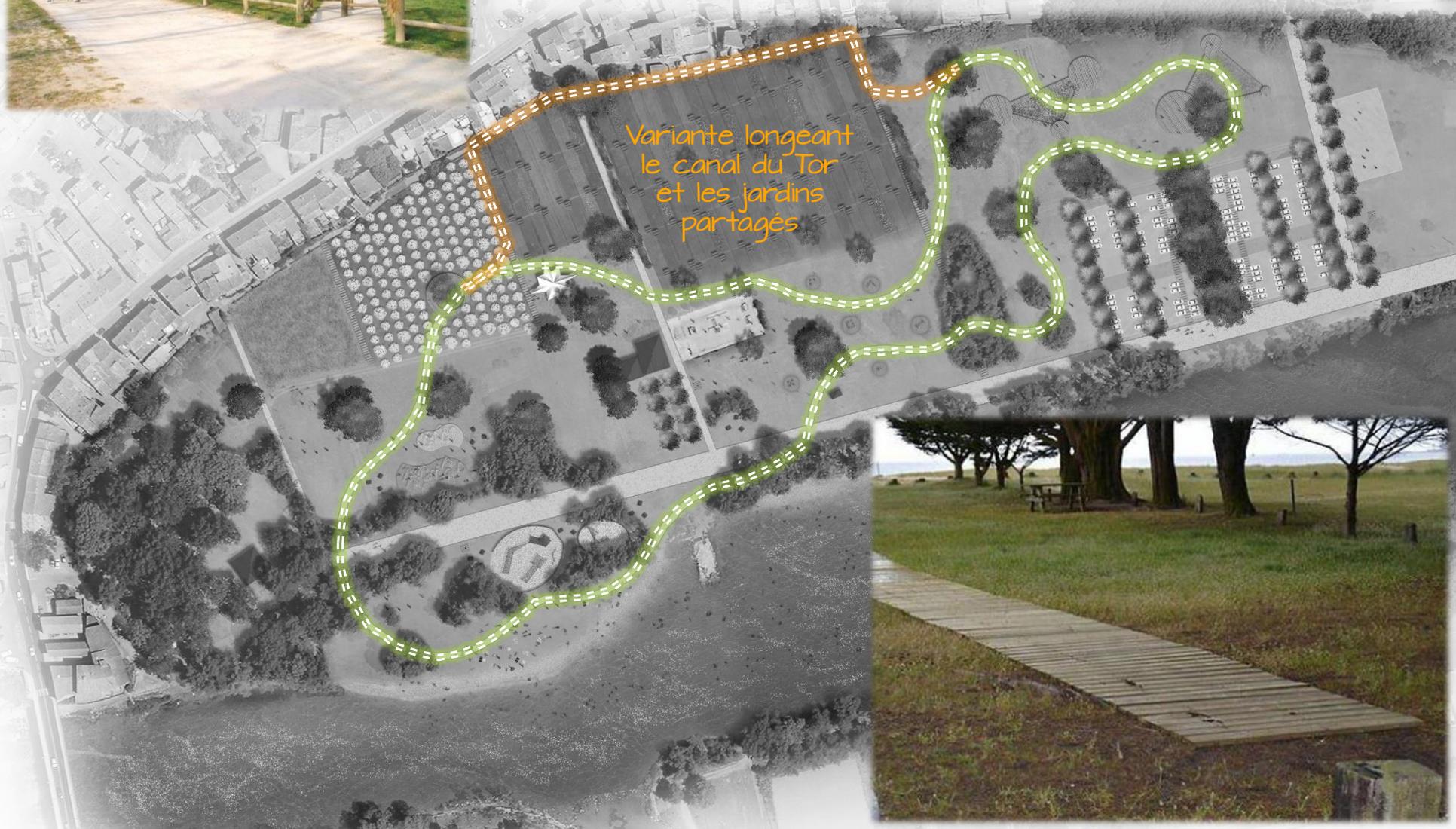


La rose des vents

- Espace de « rassemblement » pour accueillir des animations festives et des manifestations éphémères (repas des usagers des jardins et verger familiaux, rencontre et partage avec les autres habitants de Vinon, journées de récolte des fruits...)
- Structure légère, modulable et démontable



- Favoriser la découverte du site en « épaisseur » : arpenter le site !
- Connecter/faire le lien entre les aménagements existants et projetés
- Adapter le sentier aux PMR avec un traitement de sol naturel et épuré (platelage, stabilisé, jalonnement, fauche dans les prairies fleuries...)



Sobriété et robustesse

- Accompagner tous les aménagements par une gamme de mobilier adaptée (corbeilles de propreté, bancs, chaises voire transats, petites tables...)
- Donner une signature, un design différent entre les aires de jeux et les espaces plus ouverts (prairies...)
- Rechercher des gammes homogènes voire complémentaires pour une meilleure harmonie
- Prévoir du mobilier adapté aux **PMR** (table de pique-nique notamment)





VINON – AIRE DE JEUX ET PARCOURS FITNESS

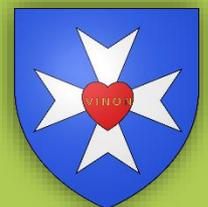
En vous remerciant de votre écoute
et de votre participation...



Vinon-sur-Verdon

Aménager une aire de
jeux et un parcours santé
aux bords du verdon // mars 2018

Le Mansard Bât C 4^e étage, Place Martin Luther King
Avenue du 8 mai 1945 - 13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 23 12 17 - Fax 04 42 96 56 35 - Email aupa@aupa.fr
www.aupa.fr





Hauteur de chute maximale	natures de sols acceptées	Description nature du sol (1)	Épaisseur mini. de la couche
< = 0,60 mètre	il convient que le sol ait des caractéristiques amortissantes (sans obligation particulière).		
< = 1 mètre	Gazon / terreau naturel à condition qu'ils soient entretenus c'est-à-dire souples		
< = 3 mètres	copeaux de bois ⁽¹⁾	de dimension granulométrique comprise entre 5 mm et 30 mm.	30 cm (2)
	fragments d'écorce ⁽¹⁾	de dimension granulométrique comprise entre 20 mm et 80 mm.	30 cm (2)
	sable ⁽¹⁾	sans argile ou sédiments, lavé, grains de dimension granulométrique comprise entre 0,2 mm et 2 mm	30 cm (2)
	gravier ⁽¹⁾	sans argile ou sédiments, arrondis et lavés, de dimension granulométrique comprise entre 2 mm et 8 mm.	30 cm (2)
	surface synthétique amortissante	en fonction d'un indice HIC (voir norme)	variable
> 3 mètres	surface synthétique amortissante	en fonction d'un indice HIC (voir norme)	variable

(1) matériaux convenablement préparés pour l'usage en aires de jeu pour enfants.

(2) nous recommandons une épaisseur de 40 cm pour ces matériaux meubles afin de tenir compte des déplacements en cours d'utilisation.

Ailanthus altissima *Ailante glanduleux*

- Espèce très invasive !
- Préconisons de les éliminer du site au plus vite
- Mettre en place une veille pour surveiller l'apparition et la prolifération de ce type d'essence
- Rejoindre le réseau contre les Espèces Végétales Exotiques Invasives Alpes - Méditerranéen
<http://www.invmed.fr/src/home/index.php?idma=0>

